

Demande pour l'emplacement d'un stand au Carnaval de Morat 2020



Coordonnées (à compléter en intégralité)

Nom/prénom:

Entreprise:

Adresse:

CP/lieu:

Contact sur place:

Portable:

Mail:

Notre offre

Récapitulation des prix (à compléter en intégralité)

Stands avec une surface de vente jusqu'à 5m²

Commune par jour	CHF	30.00	CHF
Secteur Vieille Ville (nourriture et boissons incl.) par jour	CHF	200.00	CHF
Secteur Narrentempel (nourriture et boissons incl.) par jour	CHF	400.00	CHF
Parking à l'extérieur de la Vieille Ville (forfait)	CHF	8.00	CHF
Taxe d'élimination de déchets (forfait)	CHF	15.00	CHF

Stands avec une surface de vente plus grande que 5m²

Commune par jour	CHF	60.00	CHF
Secteur Vieille Ville (nourriture et boissons incl.) par jour	CHF	400.00	CHF
Secteur Narrentempel (nourriture et boissons incl.) par jour	CHF	800.00	CHF
Parking à l'extérieur de la Vieille Ville (forfait)	CHF	8.00	CHF
Taxe d'élimination de déchets (forfait)	CHF	15.00	CHF

TOTAL

CHF

Remarques concernant la demande

- Votre demande doit nous parvenir jusqu'au 10 janvier 2020 par courrier électronique à l'adresse suivante: marktstaende@fgm.ch. Toutes demandes réceptionnées après cette date ne seront pas prises en considération.
- Les permis et les factures relatives à votre demande seront envoyés au courant de la semaine suivante.
- Les stands ayant déjà participé au Carnaval de Morat seront prioritaires.

Remarques concernant les stands

- La protection des mineurs doit absolument être maintenue et, lors de vente d'alcool, une affiche adéquate doit être apposée et bien visible.
- La place du stand doit être maintenue propre et l'emplacement est à nettoyer à la fin.

Ne sont pas permis à la vente

- Toutes sortes de pétards
- Des gobelets en verre ou plastique dur
- Des confettis noirs
- Toutes sortes de spray